



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olleslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Rapport n° :



F 070171

Safety, quality and environmental services

Rési code :

- Antwerpen-Limburg tél : 03 221 86 11
- Oost & West -Vlaanderen tél : 09 244 77 11
- Brabant tél : 02 674 57 11
- Wallonie tél : 081 432 611

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux : Installation : Propriétaire / gestionnaire :

Nom, Prénom : JACQUES Patrice Nom, Prénom :
 Adresse : Rue Franklin Roosevelt, 20 Wollem
 CP + Commune : 6840 Neu-Pêcheleux
 N° TVA : BE Tél. :

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

<input checked="" type="radio"/> Art 270	<input checked="" type="radio"/> mise en usage	<input type="radio"/> modification	<input type="radio"/> extension	<input checked="" type="radio"/> Art 86	<input checked="" type="radio"/> Art 271bis	<input checked="" type="radio"/> ① Unité d'habitation
<input type="radio"/> mobile	<input type="radio"/> temporaire	<input type="radio"/> Art 87	<input checked="" type="radio"/> Art 278	<input type="radio"/> Art 88	<input type="radio"/> Art ...	<input checked="" type="radio"/> ② Unité de travail domestique
<input type="radio"/> Art 271	<input type="radio"/> périodique	<input type="radio"/> contrôle	<input type="radio"/> Art ...	<input type="radio"/> Art ...	<input type="radio"/> Art ...	<input type="radio"/> Parties communes
<input type="radio"/> Art 276	<input type="radio"/> renforcement	<input checked="" type="radio"/> Art 276bis : vente d'une unité d'habitation	<input type="radio"/> Art ...	<input type="radio"/> Art ...	<input type="radio"/> Art ...	<input type="radio"/> Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur : EAN 541445020708551164 EAN non communiqué Compt. kWh non placé
 Compt. kWh n° : 36258705 Index jour : 22.93.4 nuit : Compt. kWh exclusif nuit :
 Protection branchement (A) : 20 25 32 40 50 63 80 100 n° : Index nuit :

Données installation : Conçue pour U_N : 230 V 3x230 V 3N400 V Type de prise de terre :
 Courant nominal maximum (A) : 20 25 32 40 50 63 80 100 boucle de terre barres / piquets
 Câble d'alimentation tableau principal : 4 X 16 mm² - Type : V.O.B.

Description installation : Dispositif diff. gén. : 63 A / 300 mA Nombre de tableaux : 2 Nombre de circuits terminaux : 7
 Voir annexe(s)

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

Contacts dir. Contacts indir. Montage Appareils Matériel I>/section Schémas Contrôle bcl de défaut

Résistance de dispersion de la prise de terre : 2.8 Ω Isolement général : 5 MΩ Continuité de terre Test dispositif diff.

Le dispositif différentiel général : était plombé a été plombé n'a pas été plombé ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation	<input checked="" type="radio"/> Néant
Infractions Installation existante	<input checked="" type="radio"/> Néant
Remarques	<u>Les infractions relevées sur le rapport n° P00515 du 15/8/12 du 20/10/2012 ont été levées.</u>

Visa GRD ou mandataire : 09/11/14

Conclusion(s) :

- La nouvelle installation **est conforme** n'est pas conforme au RGIE.
- L'installation existante **est conforme** n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant

le 16 Octobre 2014 (*)

par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :

Nom : José TOUSSAINT Agent n° : 1118 Date : 16/10/2014

Pour le Directeur Général : Signature

José Toussaint



TOUSSAINT José
Inspecteur Electricité
n° 1118

Annexe(s) : Schéma(s) de position : Schéma(s) unifilaire(s) :

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
- Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

15 001 0 1 22

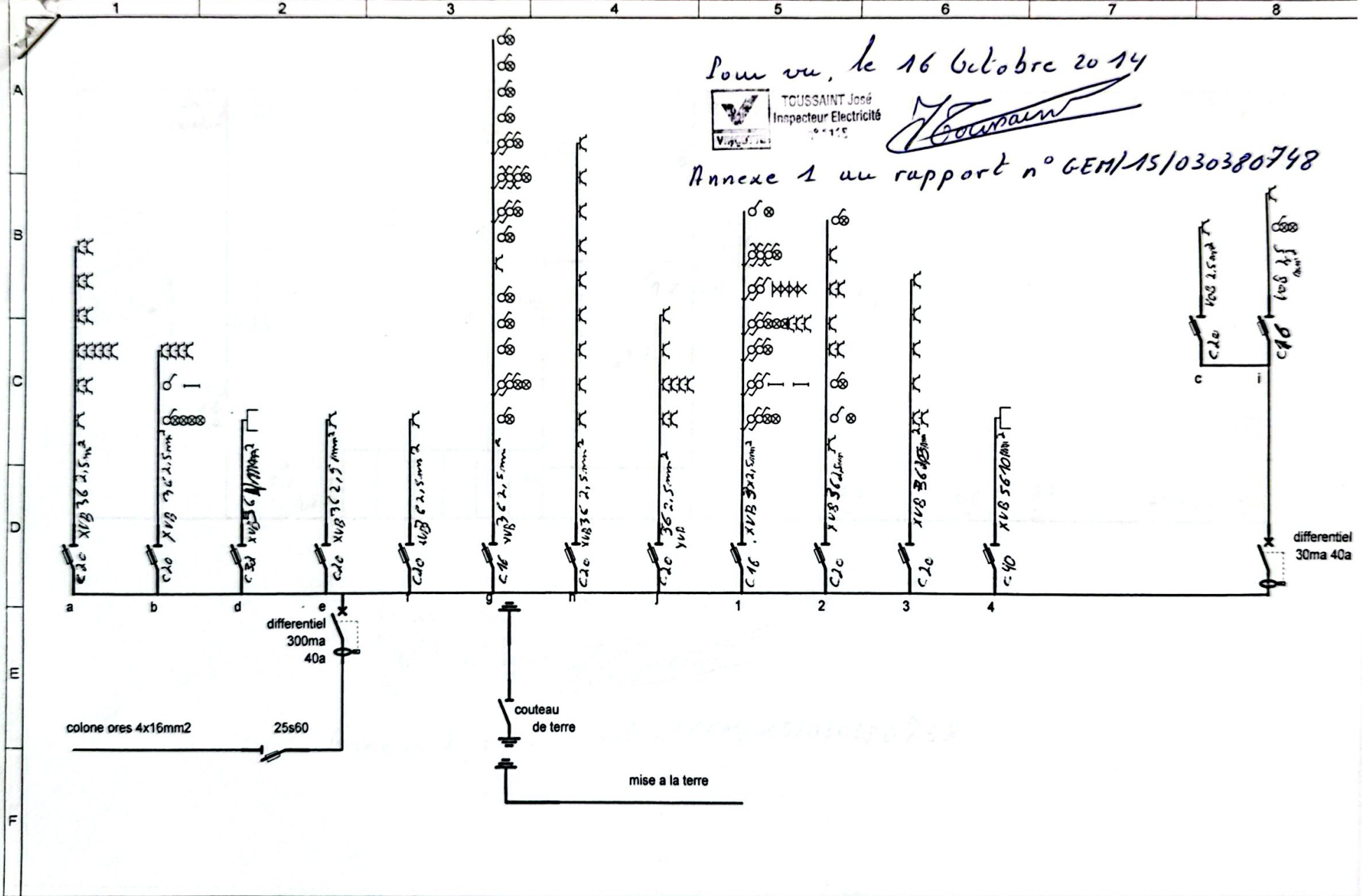
Pour vu, le 16 Octobre 2014



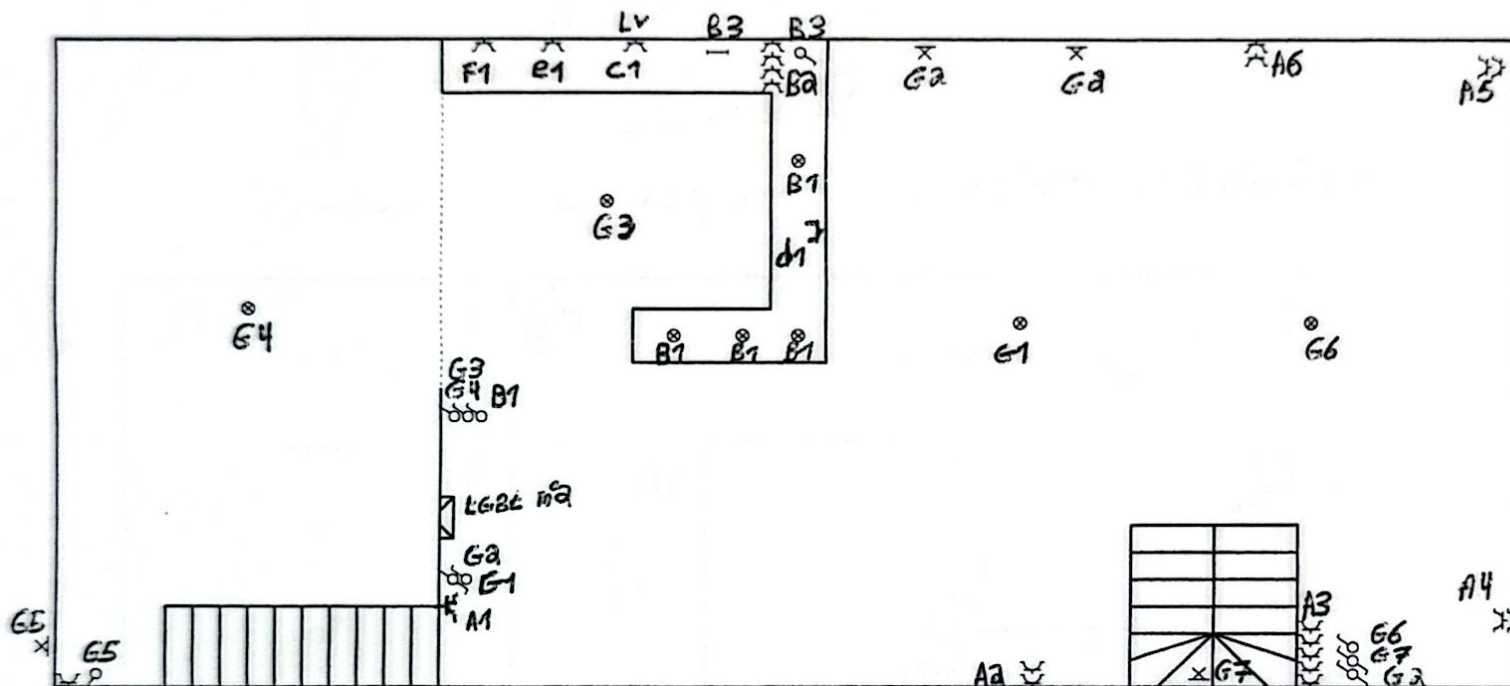
TOUSSAINT José
Inspecteur Electricité
91115

Toussaint

Annexe 1 au rapport n° GEM/15/030380748



Désignation du dossier	2eme			Concepteur	Date	Modifications	Date dossier
	schéma d'implantation			Realisateur			Date folio
Verificateur						8/1/15	
							5 / 5



Pour vu, le 16 octobre 2014

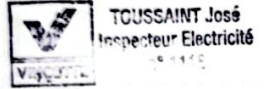


TOUSSAINT Jocé
Inspecteur Electricité
191115

J. Toussaint

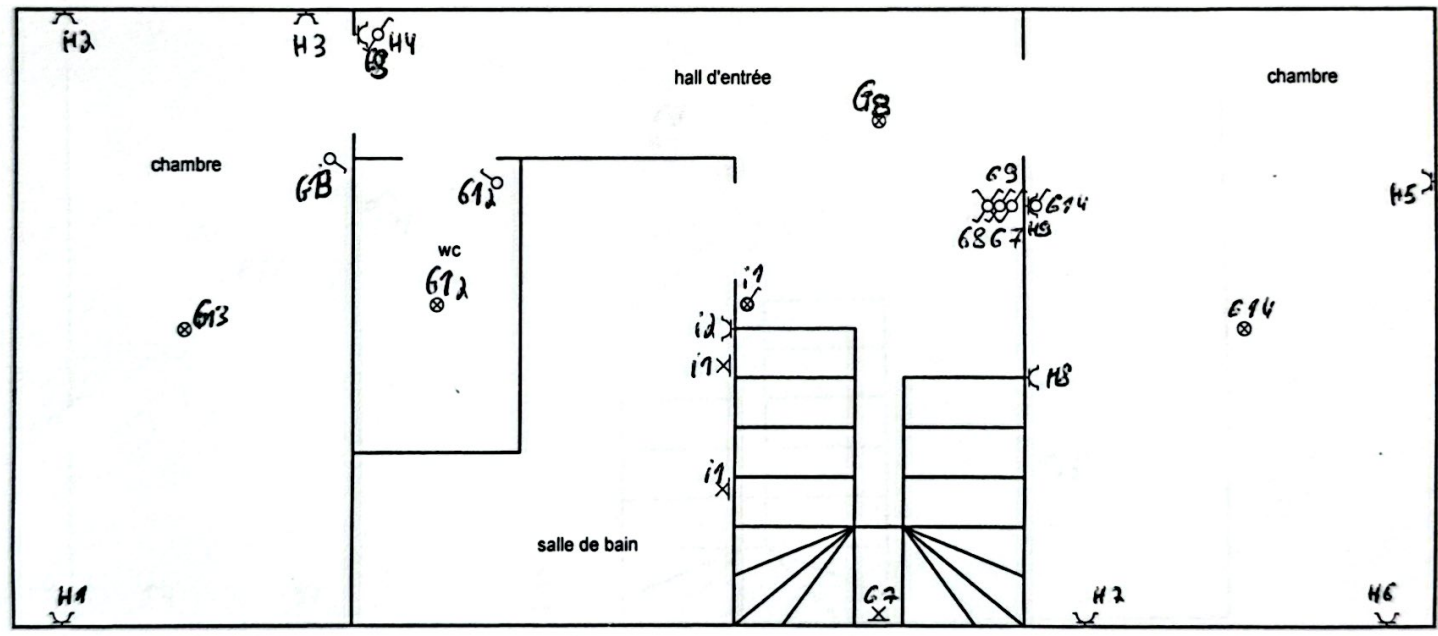
Annexe 3 au rapport n° GEM/15/030380748

Don vu, le 16 Octobre 2014

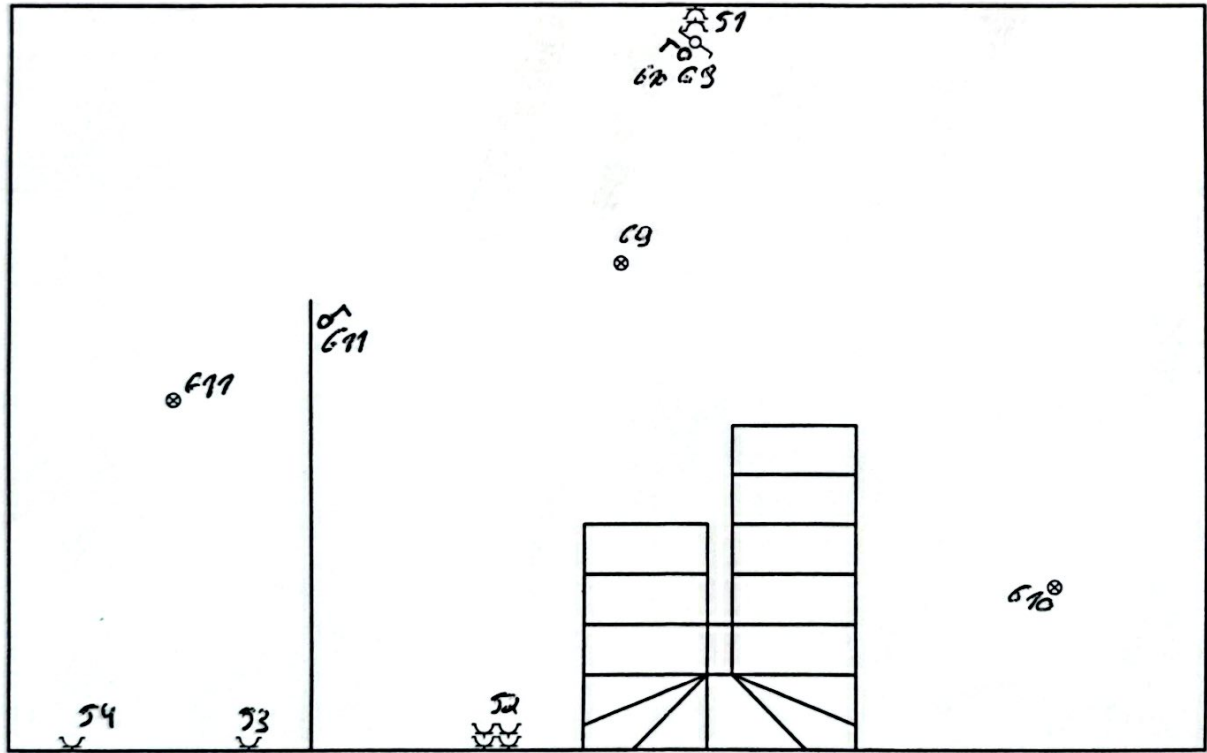


Toussaint

Annexe 4 au rapport n° GEM/15/0303 80748



Désignation du dossier	2eme	Concepteur	Date	Modifications	Date dossier
		Réalisateur			29/10/14
Désignation du folio	schéma d'implantation	Vérificateur			Date folio
					8/1/15
CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE IGE+XAO					3 / 3



Pour vu, le 16 Octobre 2014



TOUSSAINT José
Inspecteur Electricité
N° 1118

J. Toussaint

Annexe 5 au rapport n° GEM/15/030380748

Designation du dossier	grenier			Concepteur	Date	Modifications	Date dossier
				Réalisateur			Date folio
Designation du folio	schéma d'implantation			Vérificateur			29/10/14
							1 / 1